



HAL
open science

Les parlers dialectaux en Alsace

Dominique Huck

► **To cite this version:**

| Dominique Huck. Les parlers dialectaux en Alsace. 2022. hal-03662138

HAL Id: hal-03662138

<https://hal.science/hal-03662138>

Preprint submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les parlers dialectaux en Alsace

Dominique Huck
Université de Strasbourg

Résumé

Ce chapitre présente une synthèse sociolinguistique, mais essentiellement dialectologique descriptive des parlers dialectaux en usage en Alsace à la fin du XX^e siècle. Il tient compte des travaux menés au début du XXI^e siècle. Chaque partie est pourvue d'une bibliographie de base dans la mesure où cette synthèse a pour vocation première de fournir des informations précises aux chercheurs en sciences du langage ou d'autres disciplines, sans connaissance particulière du champ alsacien.

1. Introduction

L'espace dialectal alsacien se situe, géographiquement, au sud-ouest de l'espace dialectal allemand (carte 1). La frontière germano-romane qui traverse l'Europe passe par les Vosges et fait de l'Alsace un espace linguistiquement frontalier avec le monde roman. Cette situation est issue de l'histoire, par la colonisation de l'espace par les Francs et surtout les Alamans aux IV^e et V^e siècles.

Géopolitiquement, l'Alsace fait partie successivement des royaumes mérovingien (V^e-VIII^e siècles) et carolingien (VIII^e-X^e siècles), puis du Saint-Empire romain germanique, à partir de sa création (962). Par ce biais, elle vit des temps forts de l'espace germanophone comme la création littéraire courtoise de Reinmar de Haguenau (Reinmar der Alte, XII^e siècle) et de Gottfried de Strasbourg (XII/XIII^e siècle), la généralisation de l'écrit en langue allemande dans une administration municipale (Strasbourg, 2^e moitié du XIII^e siècle), avec l'apparition de l'imprimerie à caractères mobiles (Gutenberg, XV^e siècle) et la Réforme (à partir de 1517), avec les conséquences linguistiques que ces changements amènent avec eux.

2. Aspects sociohistoriques et sociolinguistiques

Après la guerre de Trente Ans (1618-1648), l'Alsace est progressivement incorporée dans la sphère de la couronne de France, l'essentiel de l'espace alsacien étant acquis à la France à la fin du XVII^e siècle. Ce changement géopolitique amène une plus grande présence de la langue française en Alsace, langue du pouvoir politique et des classes dominantes, mais ne modifie pas les habitudes linguistiques des habitants qui continuent à utiliser les parlers dialectaux allemands. Néanmoins, les membres de la classe dominante qui voulaient garder un rôle politique et/ou social sont amenés à apprendre le français. Si la Révolution française, dans un moment précis de son déroulement (durant la Terreur, 1793-1794), théorise le rôle politique et idéologique central de la langue française dans la constitution de la nation et combat, en conséquence, toutes les autres langues susceptibles de détourner les citoyens du français, l'effet de cette pensée idéologique n'est pas immédiat et, en Alsace, durant toute la première moitié du XIX^e siècle, l'allemand commun reste la langue majoritaire de l'écrit et les parlers dialectaux

restent la langue d'usage presque exclusive pour l'essentiel de la population, à l'oral. Entre 1855 et 1870, une politique linguistique scolaire locale amène une connaissance passive du français aux enfants en âge d'être scolarisés. Cependant, les classes sociales politiquement, socialement, économiquement et culturellement dominantes ainsi que les intellectuels connaissent et utilisent la langue française, souvent également dans la sphère privée.

Entre 1870 et 1945, plusieurs changements étatiques suite à des guerres entre la France et l'Allemagne vont amener des modifications de perception et/ou de représentations des langues. Après la guerre de 1870, l'Alsace est intégrée (avec une partie de la Lorraine) dans l'Empire allemand nouvellement créé (1871). L'Alsace reste partie intégrante de l'Empire, sans autonomie politique, mais uniquement comme « Terre d'Empire » (*Reichsland*) jusqu'en 1918, à la défaite de l'Allemagne. Cette absence d'autonomie politique amènera une partie des intellectuels et des cercles culturels à chercher une mise à distance avec le reste de l'Empire et à investir les parlers dialectaux d'un rôle tout à fait nouveau, celui d'être le marqueur d'une identité « alsacienne » propre. Dans le même temps, commence à être initié un changement glottonymique : si jusqu'alors, on dénommait génériquement les parlers alsaciens sous la forme englobante « allemand » (*Ditsch*, *Deitsch*), le glottonyme passe petit à petit à « Elsasserditsch » (= 'allemand alsacien') et commencera à tendre vers la dénomination « alsacien » (*Elsassisch*) tout court, telle qu'elle est toujours en usage en ce début du XXI^e siècle.¹ Durant les 48 années de son appartenance à l'Empire, l'allemand a remplacé le français comme seule langue officielle en Alsace (à l'exception des quelques communes majoritairement romanophones) et il n'y avait pas d'enseignement du français à l'école primaire.

En réintégrant l'Alsace dans son espace géopolitique en 1918, la France ne peut que faire le constat que le français n'est utilisé de façon active que par 2 % de la population globale et que 8 % n'en ont qu'une connaissance relative. Pour y remédier, elle mène une politique intense de diffusion du français (comme langue officielle et nationale), en cherchant à laisser le moins de place possible à l'allemand. Avec les questions religieuses et sociales, la question linguistique amène des conflits violents entre la majeure partie des élus en Alsace et les gouvernements français. Au recensement de 1936, la connaissance déclarée du français a néanmoins augmenté massivement :

Déclarent savoir parler le français, l'allemand et le dialecte (% de la population) :

	dialecte	français	allemand
1936	env. 87 %	55,6 %	env. 80 %

Si l'école primaire, où la langue d'enseignement est le français, mais où l'on a laissé quelque heures d'allemand, sous la pression des élus, des Églises protestante et catholique et de la population, amène les élèves à savoir lire et écrire en français et en

¹ La dénomination des variétés linguistiques en présence en Alsace (« français », « alsacien », « allemand ») utilise des catégorisations de distanciation de sorte que « allemand » / « Ditsch » réfère à l'allemand exogène écrit et oral, utilisé dans l'État voisin (République fédérale d'Allemagne) et très minoritairement aux parlers dialectaux alsaciens (alémaniques et franciques). Ces derniers sont généralement désignés par « le dialecte » ou par « (l')alsacien » (« Elsässisch » ; parfois : « Elsässerditsch » (= 'allemand alsacien'), glottonymes issus d'un double processus, identitaire (1870-1918) et idéologique (depuis 1945).

allemand, l'allemand ne reste pas moins la langue essentielle de l'écrit des générations des parents et grands-parents qui ont été formées à l'école allemande et les parlers dialectaux sont la langue orale d'usage courant de l'essentiel de la population.

Après la défaite de la France en juin 1940, l'Alsace est annexée *de facto* à l'Allemagne hitlérienne (juillet 1940), avec l'introduction de la législation, des structures politiques et sociales nationales-socialistes. L'allemand devient la langue officielle, la présence et l'usage du français sont interdits sous peine d'amende, de prison ou de camp d'internement, l'usage du dialecte est toléré à titre privé. A partir d'août 1942, les Alsaciens (comme les Lorrains et les Luxembourgeois) sont intégrés de force dans l'armée allemande (environ 100 000, dont 30 000 morts ou disparus et 20 000 blessés). Après la capitulation de l'Allemagne (mai 1945), la France met en place une politique linguistique exclusivement en faveur du français, et l'allemand (standard) est totalement disqualifié par ses usagers nazis : le français est la seule langue de l'école, l'enseignement de l'allemand à l'école primaire est suspendu (jusqu'en 1952) ; la presse (qui était majoritairement en langue allemande avant 1939) doit paraître en langue française, avec une possibilité de garder une partie en langue allemande (éditions bilingues) ; la radio locale n'émet qu'en français et en dialecte, l'allemand en est exclu (jusqu'en 1951), les films en langue allemande sont soumis à des quotas, etc.

Dans le même temps, la politique linguistique menée par l'État en faveur du français, la mise en relation forte entre la modernité et la langue française et surtout le discours tenu sur les parlers dialectaux forgent des représentations stigmatisantes des dialectes et de leurs locuteurs, qui peuvent prendre à leur compte les aspects négatifs et considérer que leurs parlers ne sont pas de « vraies » langues, qu'ils constituent des handicaps sociaux, mentaux et cognitifs pour l'acquisition du français ainsi que des codes et normes sociaux liés au français et qu'il s'agit donc de substituer le français à l'alsacien.

Cette politique en faveur du français et aux détriments des autres variétés portera ses fruits vers 1970/1975, lorsque l'essentiel de la population saura ou comprendra le français.

Déclarent savoir parler le français, l'allemand et le dialecte (% de la population) (Huck 2015 : 212 et *passim*) :

	dialecte	français	allemand
1946	90,8 %	66,5 %	env. 84 %
1962	84,7 %	80,7 %	80,29 %
1979	74,7 %	-	79,7 %
1986	71,7 %	-	-
1998	62 %	-	-
1999/2002	39 %	-	16,2 %
2012	43 %	-	

Si, dans un premier temps, le fait d'apprendre, puis d'utiliser le français n'a pas d'incidence importante sur la connaissance et l'usage des parlers dialectaux, la situation se modifie notamment par les changements sociétaux qui s'opèrent à partir de la décennie 1960/1970. En effet, la modernité (technique et matérielle, culturelle, éducative, ...), qui

est en train de transformer les sociétés plutôt liées à la tradition (comprise comme la reproduction de l'habitus), entre dans la société alsacienne avec des référents essentiellement français et en langue française. Les effets concomitants de la politique linguistique de la France en faveur du français, du discours stigmatisant sur les dialectes et des changements sociétaux dus à la modernité accélèrent la diffusion et l'usage du français, au détriment de l'usage des parlers dialectaux, dont la connaissance et/ou l'usage, à partir de l'extrême fin du XX^e siècle, ne sont plus le fait de la majorité de la population, pour la première fois dans l'histoire linguistique de l'Alsace depuis le Haut-Moyen Âge.

En effet, si au tournant du millénaire, environ 500 000 personnes déclarent savoir parler l'alsacien et environ 300 000 personnes avoir une connaissance active de l'allemand, la transmission des parlers dialectaux est en très forte régression dans la mesure où, globalement, les études et sondages tendent à indiquer que moins de 10 % des jeunes générations (âgées de moins de 18 ans, autour de 2010) ont encore une connaissance active d'un parler dialectal, quel que soit le sens donné à « connaissance active ».

La présence de l'allemand standard

Après 1945, les générations qui ont été scolarisées jusqu'à la fin des années 1930 continuent, majoritairement, à avoir une préférence pour la langue écrite allemande, omniprésente durant leur enfance et leur jeunesse, comme semblent le montrer les proportions des tirages des quotidiens dans leur version « bilingue » (vs en langue française uniquement) : *L'Alsace* (129 000 exemplaires) tire la moitié de son édition quotidienne en version « bilingue » jusqu'en 1965 ; pour *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* (200 000 exemplaires), ce sera le cas à la fin des années 1960. En 2016, les lecteurs de la version bilingue (= quotidien en français + un cahier de 8 pages en allemand) représentent environ 5% de l'ensemble du lectorat. Après une période d'arrêt total de présence de l'allemand (pandémie du Covid-19, 2020), les deux quotidiens régionaux publient *Rheinblick*, un supplément hebdomadaire commun payant uniquement par abonnement, en allemand, avec des rubriques en alsacien, à partir de janvier 2021 (diffusion 6 200 exemplaires [Wessang 2021]).

Durant les vingt-cinq années qui suivent la fin de la guerre, les élus (qui appartiennent encore aux générations d'avant 1940) bataillent pour que l'allemand, langue écrite traditionnelle et intergénérationnelle en Alsace, soit enseigné à l'école primaire (grâce au décret de décembre 1952, puis aux lettres ministérielles de juin 1972 et de mars 1976). Par ailleurs, par l'omniprésence en Alsace des questions liées à l'annexion de fait par les nazis (1940-1945), l'allemand exogène connaît un statut ambigu : il est à la fois langue des nazis, qui ont bouleversé la vie de centaines de milliers de personnes et qui sont responsables des dizaines de milliers de morts et de blessés sous l'uniforme nazi, et la langue du grand voisin, dont sont appréciés les émissions de radio et de télévision ainsi que les magazines. Il est aussi un grand pourvoyeur d'emplois plutôt bien payés. Dans cette dernière fonction, l'allemand est devenu une langue simplement utile. Comme langue de culture ou de tradition, elle ne semble plus présenter d'attrait.

A partir de 1982, suite aux circulaires ministérielle et rectoriale sur l'enseignement de la langue et la culture régionales dans le champ scolaire, l'allemand a commencé à être enseigné de manière presque systématique à l'école élémentaire, puis à l'école pré-

élémentaire (2021 : 98% de l'ensemble des élèves de l'école primaire). C'est néanmoins un mélange de la vision de l'allemand comme langue endogène et exogène qui a amené cet enseignement, puis la mise en place d'un cursus bilingue en 1992. C'est cependant la vision exogène et utilitaire qui l'emporte largement depuis la fin des années 1990.

Si, à partir des années 1990, la présence de l'allemand écrit endogène en Alsace n'est plus que très marginale, à l'école primaire en revanche, il peut être enseigné dès la moyenne section de l'école maternelle (enfants de 4 ans) à raison de 3 h par semaine et est utilisé comme langue d'enseignement dans le cursus bilingue (français/allemand) de l'école primaire, dans lequel sont scolarisés, en 2021, (volontairement) environ 19 % des élèves (12h en français, 12h en allemand).

Bibliographie

- ABRIC Jean-Claude, 2003, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BARBOUR Stephen and Patrick Stevenson, 1990, *Variation in German: A Critical Approach to German Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FISHMAN Joshua, 2004, « Language maintenance, language shift, and reversing language shift », dans T.K. Bhatia & W.C. Ritchie (eds), *The Handbook of Bilingualism*, Oxford, Blackwell, 406-436.
- HUCK Dominique, 2015, *Une histoire des langues de l'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue.
- HUCK Dominique, 2018, « Un enseignement bilingue (français/langue régionale) en Alsace. Pour quelle société ? » in Erfurt Jürgen, Weirich Anna et Eloise Caporal-Ebersold (dir.) *Education plurilingue et pratiques langagières. Hommage à Christine Hélot*, Berlin, Peter Lang, 145-164
- HUCK Dominique, ERHART Pascale, 2019, « Das Elsass », in Rahel Beyer u. Albrecht Plewnia, (Hg.), *Handbuch des Deutschen in West- und Mitteleuropa: Sprachminderheiten und Mehrsprachigkeitskonstellationen*, Tübingen, Narr, 155-192.
- HUNDT Markus, Alexander LASCH & Christina Ada ANDERS (eds.), 2010, „*Perceptual Dialectology*“: *Neue Wege der Dialektologie*, Berlin, New York, Walter de Gruyter.
- JODELET Denise (dir.), 2003⁷, *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- LABOV William, 1994, *Principles of Linguistic Change, Vol. I: Internal Factors*, Oxford, Blackwell.
- LABOV William, 2001, *Principles of Linguistic Change, Vol. II: Social Factors*, Oxford, Blackwell.
- LÉVY Paul, 1929, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Paris, Les Belles Lettres (2 vol.).
- LÖFFLER Heinrich, 2016⁵, *Germanistische Soziolinguistik*, Berlin, Erich Schmidt.
- MAURER Friedrich (Hrsg.), 1942, *Oberrheiner, Schwaben, Alemannen. Räume und Kräfte im geschichtlichen Aufbau des deutschen Südwestens*, Straßburg, Hünenburg-Verlag.
- MILROY James and Leslie MILROY, 1997, « Exploring the social constraints on language change », Stig Eliasson and Ernst Håkon Jahr (eds), *Language and its Ecology: Essays in Memory of Einar Haugen*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 75-104.
- PHILIPP Marthe (Hrsg.), 1990, *Alemannische Dialektologie im Computer-Zeitalter*, Göttingen, Kümmerle.
- SCHMIDT Jürgen Erich & Joachim HERRGEN, 2011, *Sprachdynamik. Eine Einführung in die moderne Regionalsprachenforschung*, Berlin, Erich Schmidt.
- STOECKICHT Otto, 1942, *Sprache, Landschaft und Geschichte des Elsass*, Marburg, N.G. Elwert'sche Verlagsbuchhandlung.

VAJTA Katharina, 2004, « *Nous n'avons plus de langue pour nos fêtes de famille* ». *Le changement de langue dans une famille alsacienne*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.

WESSANG Anka, 20.05.2021, « #4 JOURNAUX & MAGAZINES DE LA RÉDACTION DNA / L'ALSACE », Club de la presse, Strasbourg Europe (<https://www.club-presse-strasbourg.com/journaux-magazines-de-la-redaction-dna-lalsace/>, consulté le 26.04.2022).

Sources :

Les *exemples* présentés dans l'ensemble de l'article proviennent des ouvrages cités dans les bibliographies, de nos enseignements passés, des productions d'informateurs dialectophones durant des entretiens semi-dirigés enregistrés à l'occasion de deux programmes, *La conscience linguistique des locuteurs dialectophones en Alsace* (GdR 09, CNRS, 1991-2001) et *Frontière linguistique au Rhin supérieur* (ANR/DFG 2012-2016). Certains exemples proviennent aussi de textes de chansons ou de bandes dessinées en alsacien.

3. Phonétique et phonologie (carte 2, [Alsace – carte d'orientation])

Ce sont des éléments phonétiques issus de l'histoire linguistique de l'espace dialectal allemand qui structurent l'espace dialectal alsacien, en particulier les effets de la 2^e mutation consonantique (2. *Lautverschiebung*) (carte 3, Alsace – seconde mutation consonantique).

En effet, l'isophone *p/pf* [p^hund/pfond] isole le nord-ouest de l'Alsace (Alsace Bossue) du reste de l'espace alsacien et distingue le francique rhénan (faisant partie de l'allemand moyen [*Mitteldeutsch*]) de l'alémanique, très majoritaire, qui fait partie de l'allemand supérieur (*Oberdeutsch*).

Au sein de l'espace alémanique, à l'extrême sud, l'isophone [k]/-[x]- (à l'initiale : [k^hmd] / [xɪŋ]) distingue le bas alémanique (*Niederalemannisch*) du haut alémanique (*Hochalemannisch*). C'est le bas alémanique qui est la variété très largement majoritaire en Alsace. On distingue néanmoins encore, à partir d'un faisceau d'isophones en Alsace centrale, le bas alémanique du nord et le bas alémanique du sud ([ç] vs [x] après une voyelle palatale au nord de la ligne [iç/ix] ; maintien de -g- intervocalique au sud de la ligne [ma:və/ma:ğə]).

À l'extrême nord, l'Outre-Forêt linguistique est touché par la diphtongaison bavaroise (*neuhochdeutsche Diphtongierung*) tandis que le reste de l'espace a gardé les anciennes voyelles longues ([my:s/maos], [lit/lat], [bli:və/blavə]). Cette variété est nommée francique rhénan méridional (*Südrheinfränkisch*).

L'espace dialectal alsacien présente quelques particularités communes à presque l'ensemble des parlers :

- la palatalisation régulière de mha û (mha mûs > [my:s]) ;
- l'ouverture de mha ë en [a], sauf dans le nord-ouest, l'extrême nord et une bande le long du Rhin jusqu'au sud de Strasbourg ([ʃbɛg/ ʃbağ]) (carte 5 : ouverture de mha ë en a) ;
- maintien des diphtongues mha ie/uo sauf dans le nord-ouest, l'extrême nord et une bande le long du Rhin jusqu'au sud de Strasbourg qui ont été touchés par la monophthongaison de l'allemand moyen (*mitteldeutsche Monophthongierung*) ([fiəvər/fivər], [fyəðər/fø:ðər]) (carte 4, monophthongaison de l'allemand moyen) ;
- mha â et, pour partie, mha a sont vélarisés (mha jâr > [jo:R], mha snabel > [ʃnavəl]) ;

- les consonnes /b, d, g/ sont réalisées [b̥, d̥, g̥], c'est-à-dire comme occlusives faibles sourdes ;

- la délabialisation (*Entrundung*) d'un certain nombre de voyelles palatales arrondies, comme [ʃe:n] (beau) ou [mi.əɖ] (fatigué) touche presque tout l'espace alsacien, alors que dans les parlers suisses alémaniques, la labialisation a été maintenue [ʃø:n], [myøt].

Les parlers dialectaux, par essence, présentent des différences d'inventaire phonologique d'une commune à une autre, parfois infimes, parfois un peu plus importantes lorsque l'on compare des inventaires de communes plus distantes les unes des autres. L'inventaire schématique du système vocalique des trois villes alsaciennes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse qui se trouvent toutes les trois dans le domaine majoritaire du bas alémanique illustrent partiellement cette variation spatiale (cf. Brunner, Bothorel-Witz et Philipp 1985 : 5838-5840).

Strasbourg

PALATALES				VÉLAIRES	
brèves		longues		brèves	longues
NON ARRONDIES	ARRONDIES	NON ARRONDIES	ARRONDIES	ARRONDIES	
i	y	i:	y:	-	-
ɪ	-	ɪ:	ɪ: ²	ʊ	-
e	ø	e:	ø:	o	o:
ɛ	-	ɛ:	-	-	-
a	-	a:	-	ɑ	ɑ:

Le parler de Strasbourg ne présente pas vraiment de diphtongues, mais des combinaisons vocaliques dont le second élément est plus proche d'une semi-consonne : [ai], [ei], [ɪj], [ɛ:i], [ɣ:j], [øj], [ø:j], [aʊ].

Colmar

PALATALES				VÉLAIRES	
brèves		longues		brèves	longues
NON ARRONDIES	ARRONDIES	NON ARRONDIES	ARRONDIES	ARRONDIES	
i	y	i:	y	-	-
ɪ	-	ɪ:	-	ʊ	ʊ:
ɛ	-	ɛ:	-	o	o:
a	-	a:	-	ɑ	ɑ:

² Voyelle très ouverte

Comme pour le parler de Strasbourg, celui de Colmar présente des combinaisons vocaliques dont le second élément présente une apertures décroissante : [ai], [ɛi], [ɔi], [ɑ:i]. Des diphtongues sont réalisées avec un premier élément semi-long : [i.ə] et [y.ə].

Mulhouse

PALATALES				VÉLAIRES	
brèves		longues		brèves	longues
NON ARRONDIES	ARRONDIES	NON ARRONDIES	ARRONDIES	ARRONDIES	
i	y	i:	y:	u	u:
ɪ	-	ɪ:	-	-	-
(e)	-	(e:)	-	o	o:
ɛ	-	ɛ:	-	-	-
ɑ					
a		a:		ɑ	ɑ:

Le parler de Mulhouse présente presque les mêmes combinaisons de voyelles qu'à Colmar, qu'il s'agisse de combinaisons avec apertures décroissante (second élément [i]) ou croissante, avec une apertures plus importante encore pour le second élément : [i.ɑ] et [y.ɑ].

Bibliographie

- BEYER Ernest, 1964, *La palatalisation vocalique spontanée de l'alsacien et du badois. Sa position dans l'évolution dialectale du germanique continental*, Strasbourg, Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est.
- BEYER Ernest & Raymond MATZEN, 1969, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Vol. I. Paris, Editions du C.N.R.S.
- BOTHOREL-WITZ Arlette, Marthe PHILIPP & Sylviane SPINDLER, 1984, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Vol. II. Paris, Editions du C.N.R.S.
- BRUNNER Jean-Jacques, Arlette BOTHOREL-WITZ & Marthe PHILIPP, 1985, « Parlers alsaciens », *Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 10, Strasbourg, Publitotal, 5838-5853.
- PHILIPP Marthe, 1965, *Le système phonologique du parler de Blaesheim. Etude synchronique et diachronique*, Nancy, Annales de l'Est (Mémoire n°27).
- PHILIPP Marthe & Arlette BOTHOREL-WITZ, 1983, « Dialecte alsacien », *Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 3, Strasbourg, Publitotal, 2329-2344.
- RUSS Charles, 1989, *The Dialects of Modern German: A Linguistic Survey*, Stanford, CA, Stanford University Press.
- SCHIRMUNSKI Viktor, 1962, *Deutsche Mundartenkunde*, Berlin, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin/Institut für deutsche Sprache und Literatur.
- TRUDGILL Peter, 2004, *New-dialect Formation*, Oxford, Oxford University Press.
- WENKER Georg, 1895, « Über den Sprachatlas des Deutschen Reiches », *Verhandlungen der 43. Versammlung Deutscher Philologen und Schulmänner*, 34-43.
- WENKER Georg, 1927-1956, *Deutscher Sprachatlas*, F. Wrede, W. Mitzka, und B. Martin (Hrsg.), Marburg.

4. Morphosyntaxe

I. Syntaxe positionnelle³

Globalement, la syntaxe positionnelle des parlers dialectaux diffère peu de celle de l'allemand standard oral. Les particularités concernent, pour l'essentiel, la place des participes II des verbes de modalité/modalisation et des verbes de perception ainsi que des infinitifs en fonction d'objet de ces verbes lorsqu'ils sont à un temps composé, en particulier lorsqu'ils sont intégrés dans des propositions subordonnées. La question de l'ordre des noyaux verbaux des verbes au plus-que-parfait dans le champ rhématique des propositions subordonnées se pose pour tous les verbes.

Une liberté analogue existe pour les verbes à préfixes séparables à un temps composé dans une proposition subordonnée.

1. Propositions indépendantes ou principales

S Kind	het	zue sinere Màmme renne	welle /	welle renne.
	forme	INF objet	P. II /	P. II INF objet
	personnelle			

Dans l'énoncé « s Kind het zue sinere Màmme welle renne » ('L'enfant a voulu courir chez sa mère. '), on observe une disjonction du participe II du G INF objet, disjonction qui est réalisée régulièrement lorsque l'infinitif est postposé au participe II.

Selon les parlers dans l'espace, l'une ou l'autre des solutions est majoritaire dans l'emploi des locuteurs sans qu'il y ait d'intention locutive particulière et sans être nécessairement exclusive. Des raisons communicatives ou stylistiques (ordre des informations communiquées ; mise en relief d'un élément ; ...) dans l'oralité peuvent néanmoins amener les locuteurs à privilégier l'une ou l'autre des formes. Cette logique vaut pour toutes les formes composées du verbe de modalité conjuguées.

2. Propositions subordonnées

2.1. Parfait

(1) Ich weiss, àss r uns *bsueche het welle*. ('Je sais qu'il a voulu nous rendre visite.')

La forme personnelle du verbe de modalité (*het*) précède la forme non personnelle (*welle*) ; l'infinitif reste solidaire du GINF objet et précède le verbe de modalité (*bsueche*).

(2) Ich weiss, àss r uns *het welle bsueche*.

La forme personnelle du verbe de modalité précède la forme non personnelle (participe II : *welle*), mais l'infinitif (*bsueche*) du GINF objet est disjoint du membre du GINF (*uns*) et est postposé au verbe de modalité.

(3) Ich weiss, àss r uns *het bsueche welle*.

³ Graphie utilisée dans ce chapitre : <à> représente la voyelle vélaire [a], <a> la voyelle palatale ou centrale [a]. Dans la suite du texte, il ne sera plus tenu compte des différences de réalisation phonétique dans l'espace, sauf si c'est utile pour l'exposé. Pour éviter une trop grande variété graphique, on s'en est tenu, dans la mesure du possible, à l'image graphique de l'allemand standard. Ainsi, par exemple, la voyelle atone [a] du sud de l'espace ou le chva [ə] dans le reste de l'espace, notamment comme morphèmes grammaticaux, sont notés graphiquement <e>.

L'ordre est le même qu'en allemand standard (qui déroge à la règle de la forme personnelle en dernière position dans ces cas).

Les deux premières formes sont les plus fréquentes, la dernière pourrait avoir été formulée sous l'influence de l'allemand standard.

Les verbes à préfixes séparables peuvent aussi connaître une disjonction, d'une manière neutre ou pour des raisons communicatives ou stylistiques, que ce soit dans le cadre d'une proposition indépendante ou principale ou dans une proposition subordonnée, dans ce dernier cas, avec ou sans présence d'un verbe de modalité.

(1) Er het *furtgehn* welle./ Er het *furt* welle *gehn*. ('Il voulait partir.')

(2) D Màmme het gsaat, àss er *furt* isch *gàngé* / *furtgàngé* isch. ('Sa mère a dit qu'il était parti.')

2.2. Plus-que-parfait

Wie er schun e Wil *furtgàngé isch gsin* / *furtgange gsi isch* / *isch furtgàngé gsin*, isch m ebs inkomme. ('Après qu'il était déjà parti un certain temps, quelque chose lui est revenu.'). L'ordre 'participe II du verbe de base (ici : *furtgàngé*) / forme personnelle de l'auxiliaire *sin* ou *hàn* / participe II de l'auxiliaire', est majoritaire dans le nord de l'espace alémanique alsacien, l'ordre 'participe II du verbe / participe II de *sin* ou *han* / forme personnelle de l'auxiliaire' est majoritaire dans le sud de l'espace alsacien.

Par ailleurs, comme dans l'oralité en allemand standard, des stratégies communicatives, stylistiques ou informatives (ajout d'une information) amènent assez fréquemment l'usage d'une après-dernière position (*Nachfeld*).

Le contact avec le français n'a pas laissé et ne semble pas laisser de traces dans la syntaxe positionnelle.

II. Morphosyntaxe

1. Morphologie nominale

1.1. Marques de cas (selon le genre et le nombre)

Comme la plupart des variétés de l'allemand, les éléments nominaux des parlers dialectaux sont affectés d'un genre (masculin, féminin ou neutre), dont la distribution lexicale est, globalement, assez proche de l'allemand standard.

Le système casuel (nominatif, accusatif, datif) n'est réalisé qu'au singulier, des morphèmes casuels du datif pluriel n'existant que de manière très résiduelle. Il est, sauf exception, porté par les déterminants et, le cas échéant, par des adjectifs épithètes.

La relation indiquée par le génitif en allemand standard peut être marquée de différentes manières. La plus neutre réside dans l'usage de la préposition « von » (comme cela est également possible en allemand standard oral). Lorsqu'il y a une relation de « possession », une autre logique est possible :

(In) *mim Sohn sin Auto* isch knàllrot.

Le « possesseur » est antéposé au possédé (ici : (n) *mim Sohn* ; il est obligatoirement au datif. Le « possédé » (ici : *Auto*) est obligatoirement précédé d'un possessif (ici : *sin*) qui anaphorise le « possesseur ».

1.1.1. Déterminants d'emploi fréquent

Article défini

Le système casuel est réduit, pour l'article défini, à deux cas : le nominatif/accusatif et le datif. Pour le masculin, le nord de l'espace retient la forme de l'(ancien) accusatif, le sud celle du nominatif. Au nord de l'espace (et à Strasbourg en particulier), la non distinction entre nominatif et accusatif masculin s'est opérée au courant de la seconde moitié du XX^e siècle. Le datif est majoritairement marqué par l'usage d'une préposition (*in*).

	nord de l'espace dialectal alsacien				sud de l'espace dialectal alsacien			
	masculin	féminin	neutre	pluriel	masculin	féminin	neutre	pluriel
nominatif/ accusatif	de	d	s	d	dr	d	s	d
datif	im	(in) de/(dr)	im	(in) de	im	in dr	im	(in) de

Article indéfini

La forme *e* (ou ses allophones) est indifférenciée pour les trois genres au nominatif/accusatif.

	nord de l'espace dialectal alsacien				sud de l'espace dialectal alsacien			
	masculin	féminin	neutre	pluriel	masculin	féminin	neutre	pluriel
nominatif/ accusatif	e			∅	e			∅
datif	im e	(in) ere	im e	∅	im e	in re	im e	∅

„Possessifs“

La liste des „possessifs“ jouant le rôle de déterminants ne présente pas de particularité en soi : *mi(n)*, *di(n)*, [masc.] *si(n)*, [fém.] *ihr*, [neutre] *si(n)* ; *unser*, *ejer*, *ihr*.

En revanche, le marquage casuel par genre et nombre est assez différencié.

	Bas alémanique du nord			Colmar			Mulhouse			plu- riel
	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neut.	
nominatif/ accusatif	miner	mini	min	mine	mini	min	mi [i:]	mine	mi [i:]	mini
datif	(in) mim/ minem	(in) minere	(in) mim/ minem	in mim	in minre	in mim	in mim	in minre	in mim	(in) mine

1.1.2. Pronoms d'emploi fréquent

Les pronoms personnels et substantifs pronominaux

Ils présentent deux séries parallèles, l'une atone (formes proclitiques ou enclitiques) et l'autre tonique, avec possibilité de porter un accent contrastif fort.

	Bas alémanique du nord			Colmar			Mulhouse		
	nominatif	accusatif	datif	nominatif	accusatif	datif	nominatif	accusatif	datif
1 ^{ère} sg	i ; ich	mi ; mich	mer ; mir [mɪ:R]	i ; ich	mi ; mich	mer ; mir [mɪ:R]	i ; ich	mi ; mich	mer ; mir [mɪ:R]
2 ^e sg	de/dü ; dü [ɔy:]	di ; dich	der ; dir [ɔɪ:R]	de ; dü [ɔy:]	di ; dich	der ; dir [ɔɪ:R]	de ; dü [ɔy:]	di ; dich	der ; dir [ɔɪ:R]
3 ^e sg mas c.	er ; er [ɛ:R /a:R]	ne ; ine [ɪnə]	m ; im	er ; ar [a:R]	ne ; ine [ɪ:nə]	m ; im	er ; ar [a:R]	nə ; ne	m ; im
3 ^e sg fém	se ; sie [si:]	se ; si [si:]	(e)re ; ire [ɪ:Rə]	sie ; sie [si:]	sie ; sie [si:]	re ; ire [ɪ:Rə]	sə ; se	sə ; se	re ; ərə
3 ^e sg neut re	s ; es [ɛ:s/a:s]	s ; [ɪns]	m ; im	s ; as	s ; [ɪns]	m ; im	s ; as	s ; [ɪns]	m ; im
1 ^{ère} pl	mer ; mir [mɪ:R]	uns ; uns	uns ; uns	mer ; mir [mɪ:R]	ni ; uns	ni ; uns	mer ; mir [mɪ:R]	is, ni, uns	ni, uns
2 ^e pl	er ; ihr [ɪ:R]	eich ; eich	eich ; eich	er ; ihr [ɪ:R]	ni ; ejch	ni ; ejch	er ; ihr [ɪ:R]	ni ; ejch	ni ; ejch
3 ^e pl	se ; sie [si:]	sie ; sie [si:]	ne ; ine [ɪnə]	sie ; sie [si:]	sie ; sie [si:]	ne ; ine	sə ; se	sə ; se	nə ; i:nə [ɪ:nə]

Les pronoms démonstratifs

C'est l'un des paradigmes où, dans le nord de l'espace alsacien, le système casuel (au masculin) est le plus complet, dans la mesure où la distinction entre nominatif et accusatif est présente. Cependant, il semble que, dans l'usage des locuteurs, le nominatif *commence* à devenir le cas unique, pour marquer à la fois le sujet et l'objet.

	nord de l'espace dialectal alsacien				sud de l'espace dialectal alsacien			
	masculin	féminin	neutre	pluriel	masculin	féminin	neutre	pluriel
nominatif	der/dar	die	dis	die	da	die	dàs	die
accusatif	denne/ da(n)ne	die	dis	die	da	die	dàs	die
datif	in dem/dam	(in) dere/dare	im	(in) dene/ da(n)n e	in dam	in dare	in dam	in dane

1.2. Morphèmes de pluriel des substantifs

Les cinq morphèmes de pluriel de la très grande majorité des substantifs font partie des morphèmes largement utilisés dans l'espace dialectal allemand :

- \emptyset (morphème zéro) : *zwei Essel \emptyset* (masculin fort); *zwei Fanschter \emptyset* (neutre)
- $\text{''}\emptyset$: le morphème de pluriel est signalé par une palatalisation de la voyelle du radical du substantif (avec un morphème final $-\emptyset$) : *e Hund*, *zwei H '' ind \emptyset* ; *e G '' arte*, *zwei G '' arte \emptyset /Garte \emptyset* (palatalisation en ä [ɛ] ou en [a], selon les régions)
- **e** : *zwei Glocke* (féminin); *d Mensche* (masculin faible); *zwei Ohre* (neutre)
- **er** : *zwei Bilder* (neutre); *zwei Geischter* (masculin fort)
- ''er : le morphème de pluriel est signalé par une palatalisation de la voyelle du radical du substantif combiné avec un morphème final $-er$) : *e H '' üs*, *zwei H '' iser*; *e F '' äss*, *zwei F '' ässer/Fässer* (neutres); *e W '' äld*, *viel W '' älder/Walder* (masculin fort)

Chez les locuteurs alsaciens de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle apparaissent des formes d'insécurité ou d'hésitation ou, éventuellement, de compétence lacunaire pour le marquage du pluriel. De manière assez générale, en cas de doute, c'est le morphème $-e$ qui est retenu : *Frinde* (vs habituellement : *Frind \emptyset*). C'est le morphème $-\emptyset$ qui semble insécuriser des locuteurs. Il est possible qu'ils soient habitués, de par les langues standards (français et allemand), à ce que le marquage se fasse par un ajout à droite de la base. Ils produisent même des formes de pluriel redondantes inédites jusqu'à présent (*e Hund*, *zwei Hinde* [vs habituellement : *Hind \emptyset*]), que le système permet, mais qui n'est pas prévu pour ces lexèmes.

2. Morphosyntaxe nominale : la question du relatif *wo*

Le groupe relatif comme expansion à droite d'une base nominale est, en règle générale, ouvert par le pivot relatif invariable *wo* (ou ses allophones dans l'espace *wie/wü*), lorsque le relatif représente un sujet ou un objet à l'accusatif.

(1) De Männ, *wo* i getroffe h '' ab, kenn i guet. ('Je connais bien l'homme que j'ai rencontré.')

Lorsque le relatif a une fonction dans le GV qui équivaut à un datif, la construction est plus complexe.

- lorsque l'antécédent est au nominatif/accusatif :

(2a) S Kind, *wo* i im e Velo gschenkt h '' ab, het sich gfrait. ('L'enfant à qui j'ai offert un vélo s'en est réjoui.')

Le relatif (*wo/wie*) sert uniquement à la mise en « relation » entre l'antécédent et le GV qui suit, tandis que le pronom personnel prend en charge la fonction (liée à la rection du verbe [ici : *schenke*]) au sein du GV.

Cette manière d'opérer est fréquemment remplacée en bas alémanique du nord par l'emploi du pronom démonstratif au datif qui devient ainsi l'antécédent du pivot relatif invariable *wo* / *wie*.

(2b) S Kind, in dem, *wo* i e Velo gschenkt h '' ab, het sich gfrait.

- lorsque l'antécédent est au datif, il est uniquement repris par le relatif invariable.

(2c) In dem Kind, *wo* i s Velo gschenkt h '' ab, h '' aw i au mini Spiels '' ache g '' en.

De même, lorsque le verbe du GV de la relative présente une rection prépositionnelle, il y a deux possibilités de répartition morphosyntaxique, analogues à celles utilisées pour une rection au datif.

(3a) S isch dr Frind, *wo ich uf ne gwàrt hàb*. ('C'est l'ami que j'attendais.')

Le relatif invariable suit l'antécédent et remplit le rôle de « relatif », tandis que la préposition (*uf*) se combine avec un pronom personnel anaphorisant l'antécédent qui prend le rôle imposé par la rection de *wàrte*.

(3b) S isch dr Frind, *uf denne, wo ich gewàrt hàb/hà*.

La préposition se combine avec un démonstratif qui est repris par le pivot relatif.

Quand l'antécédent est un inanimé, la procédure est identique, mais le pronom personnel est remplacé par un autre élément.

(3c) De Brief, *wo i druf gewàrt hà, isch endli ànkomme*. ('La lettre que j'attendais est enfin arrivée.')

(3d) De Stüehl, *wo i drowwe/druf gsasse bin, isch zàmmegekràcht*. ('La chaise sur laquelle j'étais assis s'est effondrée.')

L'antécédent (*Brief, Stüehl*) est repris par *wo* (qui joue uniquement le rôle de relatif) et l'élément demandé par la rection sémantique du verbe est assuré un élément adverbial anaphorisant l'antécédent (ici : *druf ; drowwe*).

Cependant, il faut noter que de plus en plus de locuteurs ancrés dans la modernité et/ou sujets à une certaine insécurité linguistique en dialecte ont tendance à utiliser le système des pronoms relatifs de l'allemand, langue qu'ils ont apprise à l'école et qui présente un système apparemment plus simple que celui des parlers dialectaux traditionnels et/ou plus proche du système morphosyntaxique des deux langues standards (français et allemand).

(2d) Im Kind, *dem ich e Velo gschenkt hàb, hàw i au mini Spielsàche gën*.

(3d) De Brief, *uf denne ich gewàrt hàb, isch endli ànkomme*.

3. Morphologie verbale

Les parlers dialectaux disposent de deux formes non personnelles, le participe II et l'infinitif. Pour les formes personnelles, le système et le nombre de modes et de temps est plus restreint qu'en allemand standard.

Les modes en usage sont l'indicatif et le subjonctif II. La partie méridionale de l'espace dialectal dispose encore du subjonctif I, exclusivement pour les verbes *hà* ('avoir') et *si* ('être').

Les temps grammaticaux sont représentés par le présent, le parfait et le plus-que-parfait. Ce qui pourrait apparaître comme un futur I a toujours une valeur modale et non pas temporelle.

S'agissant des voix, les parlers alsaciens disposent, comme l'allemand standard, d'une voix active, d'un passif processuel et d'un passif-bilan.

En dehors du présent de l'indicatif à la voix active et de quelques formes synthétiques au présent du subjonctif II, les parlers alsaciens ne disposent que de formes conjuguées composées.

3.1. Les marques de personne-nombre

Il existe deux séries de marques de personne-nombre.

	série 1	série 2
1 ^{ère} personne du singulier	- ø	- ø
2 ^e personne du singulier	- sch [ʃ]	- sch [ʃ]
3 ^e personne du singulier	- t	- ø
pluriel	- e / -en	- e

La première série est utilisée pour les verbes faibles et forts au présent de l'indicatif (cf. l'exemple de *spiele* ('jouer', *infra*), la 2^e série dans tous les autres cas. Cependant, en bas alémanique du sud, certains verbes de modalité présentent aussi régulièrement la marque de la 3^e personne de la série 1, -t : *er kàø/kàt*.

Le haut alémanique dispose d'une marque de personne-nombre spécifique à la 2^e personne du pluriel dans les deux séries, comme en allemand standard : -t.

Série 1 (exemple)

	francique rhénan méridional	bas alémanique	haut-alémanique
1 ^{ère} singulier : ich	spielø	spielø	spielø
2 ^e singulier : dü	spielsch	spielsch	spielsch
3 ^e sg : er/sie/es	spielt	spielt	spielt
1 ^{ère} pluriel : mir	spielen	spiele	spiele
2 ^e pluriel : ihr	spielen	spiele	spielet
3 ^e pluriel : sie	spielen	spiele	spiele

Série 2 (exemples)

	verbe de modalité	Subjonctif I	Subjonctif II
1 ^{ère} singulier : ich	derfø	seikø	brichtø
2 ^e singulier : dü	derfsch	seiksch	brichtsch
3 ^e sg : er/sie/es	derfø (/derft)	seikø	brichtø
pluriel	derfe	seike	brichte

Des alternances vocaliques éventuelles au singulier des verbes forts ne concernent que des verbes dont le radical, selon la variation spatiale, présente la voyelle [ɛ] ou [a] : *esse/asse* ('manger').

Pour l'ensemble de l'espace, le singulier adopte la voyelle du radical, identique à celle du pluriel, sauf dans certaines petites régions du bas alémanique du nord où tout le singulier ou les 2^e et 3^e personnes du singulier présente une alternance vocalique. Quelques verbes isolés de ce type présentent une alternance vocalique au singulier dans presque tout l'espace (*sehn/sahn* 'voir', *gënn/gann* 'donner'). *Wëre/ware*, qui est à la fois un verbe fort à sens plein ('devenir') et le verbe auxiliaire qui permet de former le passif processuel, présente aussi une alternance vocalique au singulier.

Pour les verbes de modalité (*muen* ' falloir ; devoir', *solle* 'devoir', *kenne* 'pouvoir', *derfe* 'pouvoir, avoir le droit', *welle* 'vouloir', [uniquement à Mulhouse et dans le sud : *mega*]),

dans l'espace du bas alémanique du sud, *mïen*, *kenne* et *derfe* peuvent présenter une 3^e personne du singulier avec une marque $-\emptyset$ ou $-t$ et *kenne*, *welle* et, pour le strasbourgeois, *selle* présente une voyelle différente au singulier.

3.2. Les temps de l'indicatif

3.2.1. Présent

L'exemple de *spiele* (cf. *supra*) renvoie aux formes adoptées par l'immense majorité des verbes faibles et forts.

Les verbes *hàn/hà* et *sin/si*, qu'ils aient une fonction d'auxiliaire ou qu'ils aient leur sens plein, présentent un paradigme irrégulier.

	francique rhénan	francique rhénan méridional	bas alémanique du nord	bas alémanique du centre de l'Alsace	bas alémanique du sud	haut alémanique
ich	hàn	hàb	hàb	hàb/hà	hà	hà
dü	hàsçh	hàsçh	hesch	hesch	hesch/hàsçh	hesch
er/sie/es	hàt	hàt	het	het	het/hàt	het
mir	hàn	hen	han ; hèn ; hen	hà, ha	han	hai
ihr	hàn	hen	han ; hèn ; hen	hà, ha	han	hait
sie	hàn	hen	han ; hèn ; hen	hà, ha	han	hai

	francique rhénan	francique rhénan méridional bas alémanique du nord	bas alémanique du centre de l'Alsace	bas alémanique du sud	haut alémanique
ich	sin	bin	bin/bi	bi	bi
dü	bisçh	bisçh	bisçh	bisçh	bisçh
er/sie/es	isch	isch	isch	isch	isch
mir	sin	sin	si	sin	sin
ihr	sin	sin	si	sin	sint
sie	sin	sin	si	sin	sin

3.2.2. Parfait

Comme le prétérit n'est plus utilisé dans les parlers alsaciens (à l'exception du prétérit de *sin* [vɑ:ɐ] dans une partie de l'espace du francique rhénan), le parfait joue également le rôle de temps du récit. Selon les contextes, il a ainsi un rôle temporel (indication du passé/de l'antériorité), aspectuel (indication de l'accompli) ou distanciel (indication du non distancé).

Il est formé de l'auxiliaire *hà(n)* ou *si(n)* combiné avec le participe II du verbe concerné.

(1) D Kinder *hàn gspielt*. ('Les enfants ont joué.')

(2) D Kinder *sin* Vélo *gfàhre*. ('Les enfants ont fait du vélo.')

3.2.3. Plus-que-parfait

En raison de l'absence du prétérit, le plus-que-parfait se forme (excepté dans les rares petites régions où *wàr* est utilisé) selon le mode suivant : parfait de l'auxiliaire + participe II du verbe concerné.

(1) D Kinder *hàn gspielt ghet*. / D Kinder *han gspielt ghà*.

(2) D Kinder *sin* Vélo *gfàhre gsin/gewënn*. / D Kinder *si(n)* Vélo *gfàhre gsi*.

Cependant, de plus en plus de locuteurs (plutôt ancrés dans la modernité) n'utilisent plus cette forme surcomposée et emploient à sa place le parfait. Cette absence partielle ou totale d'une forme explicite de plus-que-parfait pose la question des indications explicites de l'antériorité dans un récit, de l'accompli et du distancé, que le plus-que-parfait indique intrinsèquement. Comme, en son absence, c'est le parfait qui le remplace, les fonctions de ce dernier, déjà multiples, sont encore élargies. Lorsque le parfait prend aussi les fonctions dévolues au plus-que-parfait, ce n'est que le contexte qui peut permettre à un interactant de comprendre et d'interpréter les parfaits utilisés par un énonciateur.

3.3. Les temps du subjonctif

3.3.1. Subjonctif I

Le subjonctif I n'est plus du tout en usage dans la moitié nord de l'espace dialectal alsacien. Il garde une réelle vitalité dans la partie méridionale de l'espace, mais uniquement pour les verbes *si* et *hà*, au présent et au parfait.

	bas alémanique du sud (formes majoritaires)		haut alémanique (formes majoritaires)	
	si	hà	si	hà
ich	sej/seik	haig/heig	sick	haik
dü	seisch/seisch	haigsch/heigsch	sicksch	haiksch
er/sie/es	sej/seik	haig/heig	sick	haik
mir/ihr/sie	seje/seike	haige/heige	sicke	haike

La formation des paradigmes du parfait est conforme aux modalités habituelles : *si* ou *hà* (au subjonctif I) + participe II.

Le subjonctif I est essentiellement le mode du discours rapporté.

3.3.2. Subjonctif II

Le subjonctif II (présent et parfait) est d'un usage courant dans tout l'espace dialectal.

Le subjonctif II présent de *si(n)* et *hà(n)* présente prototypiquement les paradigmes suivants :

	bas alémanique (formes majoritaires)		haut alémanique (formes majoritaires)	
	si(n)	hà(n)	si	hà

ich	war(t)/wär(t)	hatt/hätt	wär	hatt
dü	war(t)sch/wär(t)sch	hattsch/hättsch	wärsch	hattsch
er/sie/es	war(t)/wär(t)	hatt/hätt	wär	hatt
mir/ihr/sie	war(t)e/wär(t)e	hatte/hätte	wäre	hatte

La formation du subjonctif II présent des verbes faibles se fait exclusivement sous une forme périphrastique : *tuen* (ou *gan*) au subjonctif II + verbe à l'infinitif. La forme en *tuen* est largement majoritaire dans l'espace dialectal, mais l'auxiliaire *gan* est presque exclusif dans la région de Mulhouse.

Dans tout le sud de l'espace, *gatigt-* et *tatigt-* sont employés parallèlement aux formes simples.

Pour les verbes forts, le nombre de verbes présentant une forme synthétique du subjonctif II présent est très faible.

Verbes	Strasbourg	Colmar	Mulhouse
sin	wär(t)	war	war
hàn	hätt	hatt	hatt
tuen	tät	gat/gatigt	tat/tatigt
brüche	bricht	/	bricht
bringe	/	/	bracht
gan	gäbt	gab	gab
gehn	gäng(t)	gieng	giang
komme	käm(t)	kam	kam
namme	/	nahm	nam
sahn	/	sah	sach
wisse	wisst	wisstigt	wesst/wusst

En revanche, tous les verbes de modalité présentent une forme synthétique de subjonctif II présent et n'ont, en principe, pas de formes analytiques (avec *tuen* ou *gan*).

verbes	Strasbourg (3 ^e pers.)	Colmar (3 ^e pers.)	Mulhouse (3 ^e pers.)
muen	mist	miest/miestigt	miest/miestigt
solle/selle	sott	sott/sottigt	sott/sottigt
kenne	kennt	kennt/kenntigt	kennt/kenntigt
derfe	derft	derftigt	derftigt
welle	wott	wott/wottigt	wott/wottigt
[meje]/mega	mecht	mechtigt	mecht/mechtigt

Les locuteurs ancrés dans la modernité connaissent encore les formes synthétiques de subjonctif II présent, mais n'utilisent presque exclusivement que les formes analytiques. Même les formes synthétiques des verbes de modalité commencent à être concurrencées par des formes analytiques inédites jusqu'à présent.

3.4. Les formes non personnelles : infinitif ; participe II

3.4.1. Infinitif

La majeure partie des verbes présente un infinitif I (= simple) (*singe*) et un infinitif II (composé : auxiliaire à l'infinitif + participe II) (*gsunge hân*).

A quelques exceptions près (*sin, hân, gehn, sêhn, gënn, ...*), le morphème d'infinitif est *-e* (ou un allophone).

3.4.2. Participe II

Les parlars dialectaux ne connaissent pas de participe I.

En revanche, le participe II joue un rôle important en raison du nombre de formes verbales composées dont il fait partie : indicatif parfait et plus-que-parfait ; subjonctif I (sud de l'espace dialectal) et II passé ; passifs processuel et bilan ; infinitifs II.

En règle générale, la formation du participe II s'organise autour du radical : il est généralement précédé du préfixe *g-/ge-* et marqué par un morphème final *-t* (pour les verbes faibles ou assimilés) ou *-e* ou un allophone (pour les verbes forts ou assimilés). Les verbes forts, selon leur classe, peuvent présenter des changements vocaliques et, parfois, consonantiques (*stehn* → *gstânde*). En francique rhénan, le morphème final des verbes forts et des verbes faibles est *-ø*.

Cependant, tous les participes II ne sont pas affectés d'un préfixe. En effet, les verbes présentant déjà un préfixe inséparable ne peuvent pas en être pourvus.

Par ailleurs, en bas alémanique du sud, en particulier dans la région de Mulhouse, devant les radicaux commençant par une occlusive orale ([b], [d], [k^h]), il y a absence de préfixe *ge-*. Les préfixes présentant une voyelle [ə] et sans voyelle ne sont pas distribués de la même façon dans l'espace.

Verbes	Strasbourg	Colmar	Mulhouse
tanze	getàntzt	getantzt	tantzt
denke/danke	gedenkt	gedankt	dankt
taife	getaift	getaift	taift
kaufe/koife/kaife	kaft	gekoift	kaift
koche	gekocht/kocht	gekocht	kocht

En général, les verbes d'origine étrangère avec un morphème final *-iere* ne présentent pas de préfixe *ge-* au participe. De même, le participe II de *wëre/ware* comme auxiliaire du passif processuel ne présente pas de préfixe *ge-* (*øworre*).

Formes irrégulières de participes II

Les verbes de modalité présentent deux participes II, l'un formé comme les verbes faibles, assez peu utilisé (*gemuent, gsollt, [g(e)]köennt, gederft, gewellt, gemecht*), l'autre étant formé comme un infinitif et uniquement utilisé lorsque le verbe de modalité a un objet à l'infinitif.

Er het guet schwimme köenne. ('Il savait bien nager.')

Les participes II de *sin* et de *hân* présentent, tendanciellement, d'autres variations à la fois dans l'espace dialectal, mais aussi, pour *sin*, deux étymons verbaux différents.

	francique rhéan	francique rhéan méridional	bas alémanique du nord	bas alémanique du centre de l'Alsace	bas alémanique du sud	haut alémanique
si(n)	gewënn	gwëst/gwënn	gewann/gsin	gsi	gsi/gsi [I:]	gsi [I:]
hà(n)	gehàt	ghàt	ghet	ghet/ghà [a:]	ghà [a:]	ghà [a:]

4. La sphère prépositionnelle

Les prépositions utilisées dans les parlers dialectaux sont avant tout les prépositions monosyllabiques que connaissent la très grande majorité des dialectes allemands et l'allemand standard. Comme ailleurs dans l'espace allemand, elles présentent une réction casuelle spécifique.

- accusatif : *dur(ich), fir, geje, ohne, um* (en circumposition : *um ... erum* ou dans des locutions figées : *ums Lëwe komme*) ; *bis*, qui n'est utilisé qu'en combinaison avec une autre préposition lorsqu'il est accompagné d'un GN (*bis im e Monet*) ; *entlàng* (postposé : *àm Trottoir entlàng*)

- datif : *bi, gejeniwèr, mit, no(ch)* [o:], *sàmt, trotz, üs, üsser, vo(n), waje/wage, während, zitter/sitter, zue* [Y:/yə]

- accusatif ou datif (selon l'emploi et le sens): *àn, hinter, in, iwwer, neue/nawe, uf, unter, vor, zwische*

Il semble que chez les locuteurs ancrés dans la modernité, le français (qui est la langue usuelle de ces locuteurs) ait une influence dans le choix des prépositions pouvant aller jusqu'à une transposition pure et simple du français (cf. calques *infra*).

Indications de temps

Formes traditionnelles	Prépositions dans les formes françaises	Productions de locuteurs ancrés dans la modernité
D Kinder komme <i>àn</i> (der) Wihnàchte / <i>uf</i> d Wihnàchte.	<i>pour</i> Noël	D Kinder komme <i>für</i> Wihnàchte
<i>bis</i> 1980	<i>jusqu'en</i> 1980	<i>bis in</i> 1980
<i>bi</i> de/der Geburt vun ihrem Sohn	à la naissance de leur fils	<i>àn</i> de/der Geburt vun ihrem Sohn
<i>zuem</i> erschte Mol / \emptyset s erschte Mol	<i>pour</i> la première fois	<i>für</i> s erschte Mol
<i>innerhàlb</i> vun ere Wuch	<i>en</i> une semaine, en l'espace d'une semaine	<i>in</i> ere Wuch

Indications de lieu

Formes traditionnelles	Prépositions dans les formes françaises	Productions de locuteurs ancrés dans la modernité
D Kinder spiele <i>uf</i> der Stross.	Les enfants jouent <i>dans</i> la rue.	D Kinder spiele <i>in</i> dr Stross.
Er geht <i>uf</i> d Poscht.	Il va <i>à</i> la poste.	Er geht <i>àn</i> d Poscht.
Er kommt <i>iis</i> der Schwiz.	Il vient <i>de</i> Suisse	Er kommt <i>vun</i> de Schwiz.

Rection prépositionnelle de verbes

Formes traditionnelles	Prépositions dans les formes françaises	Productions de locuteurs ancrés dans la modernité
Sie spiele <i>um</i> Geld.	Ils jouent <i>pour</i> de l'argent.	Sie spiele <i>fir</i> Geld.

Parmi les différentes influences que semble avoir le français sur l'emploi des prépositions, il existe une tendance au non emploi de la préposition dans quelques indications temporelles, à l'instar du français, et une forme nouvelle (avec préposition) dans l'indication d'une date comprenant une année.

Formes traditionnelles	Absence de prépositions dans les formes françaises	Productions de locuteurs ancrés dans la modernité
<i>àm</i> nachschde Mondà	lundi prochain	\emptyset (de) nachschde Mondà
Ich bin <i>am</i> fufzehnte Dritte nizehundertsiwwenesiwwezich gebore. [= 15.3.1977]	Je suis né <i>le</i> quinze trois mille neuf cent soixante-dix-sept.	Ich bin \emptyset <i>de</i> fufzehnte Dritte nizehundertsiwwenesiwwezich gebore.
<i>im</i> letschte Monet	le mois dernier	\emptyset <i>de</i> letscht Monet
Er isch \emptyset 1950 gebore.	Il est né <i>en</i> 1950.	Er isch <i>in</i> 1950 gebore.

Fondamentalement, comme pour la syntaxe, la morphosyntaxe et la morphologie sont peu touchées par des phénomènes de contacts de langues issus du français. L'une des raisons de cet état réside probablement dans le fait que les systèmes morphosyntaxiques sont ressentis comme suffisamment distincts pour que les locuteurs n'opèrent que d'assez rares rapprochements, comme dans la sphère prépositionnelle ou pour le processus du suremploi des morphèmes de pluriel *-e/-`e*.

Bibliographie

- BEYER Ernest, 1963, *La flexion du groupe nominal en alsacien*, Paris, Les Belles-Lettres.
 BOHNENBERGER Karl, 1953, *Die alemannische Mundart: Umgrenzung, Innengliederung und Kennzeichnung*, Tübingen, J. C. B. Mohr.
 BRUNNER Jean-Jacques, Arlette BOTHOREL-WITZ & Marthe PHILIPP, 1985, « Parlers alsaciens », *Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 10, Strasbourg, Publitotal, 5838-5853.

- HEITZLER Pierre, 1975, *Etudes syntaxiques du dialecte de Kaysersberg*, Lille et Paris, Atelier de diffusion des thèses et Librairie Champion.
- HUCK Dominique, 1999, « Les dialectes en Alsace – l'allemand standard », dans D. Huck, A. Laugel et M. Laugner, *L'élève dialectophone en Alsace et ses langues. L'enseignement de l'allemand aux enfants dialectophones à l'école primaire. De la description contrastive dialectes / allemand à une approche méthodologique. Manuel à l'usage des maîtres*, Strasbourg, Oberlin, 15-71.
- JENNY Alphonse & Doris RICHERT, 1984, *Précis pratique de grammaire alsacienne en référence principalement au parler de Strasbourg*, Strasbourg, Istra (Saisons d'Alsace n°83).
- PHILIPP Marthe & Arlette BOTHOREL-WITZ, 1990, « Low Alemannic », dans Russ V.J. (ed.) *The Dialects of Modern German. A Linguistic Survey*, London, Routledge, 313-337.
- PHILIPP Marthe & Eric WIEDER, 2002, *Sein und haben im elsass-lothringischen Mundartraum. Ein organisiertes Chaos*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag (*Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, Beihefte, Heft 122).
- RÜNNBURGER Henri, 1989, *Grammaire de l'alsacien. Parler de Benfeld (Bas-Rhin)*, Aix-en-Provence.
- RUSS Charles, 1989, *The Dialects of Modern German: A Linguistic Survey*, Stanford, CA: Stanford University Press.
- SCHIRMUNSKI Viktor, 1962, *Deutsche Mundartenkunde*, Berlin, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin/Institut für deutsche Sprache und Literatur.

5. Lexique, phénomènes de contacts de langues et 'marques transcodiques' (Lüdi et Py 2003³ : 141-144)

1. Lexique

1.1. Les emprunts « anciens » au français

Fondamentalement, le fonds lexical est germanique. Cependant, comme tout l'espace de langue allemande, les parlers alsaciens ont connu une certaine influence de la langue française, qui s'est encore accrue aux XVII^e et XVIII^e siècles en particulier dans le sud-ouest de l'espace allemand. Les emprunts au français sont ainsi présents dans les parlers dialectaux de cet espace, y compris chez les locuteurs d'origine modeste, notamment par le biais d'activités professionnelles comme celles de domestique, de tailleur, de cordonnier, de valet et de servante. Mais les emprunts passent aussi par les contacts linguistiques que les habitants des espaces dialectaux ont régulièrement avec des commerçants et des voyageurs, avec des soldats en temps de guerre, des mercenaires ou des artisans qui rentrent chez eux (Polenz 1994 : 73-103). L'Alsace y particulièrement exposée à partir du moment où elle passe sous la domination politique de la Couronne de France. Ainsi des emprunts comme « plafond » ou « balcon » peuvent-ils dater de cette époque.

Depuis le XIX^e siècle au moins, des formes de salutation ou de civilité directement empruntées au français sont d'un usage courant : *bonjour*, *au revoir*, *salut*, *pardon*, *merci*, intégrées phonétiquement et éventuellement « refrancisées » à partir du dernier tiers du XX^e siècle.

Les dénominations de certaines nouveautés techniques ou architecturales apparues au XIX^e siècle ont pu être reprises telles quelles : *gare*, *trottoir*, *mairie*, *maire*, *vélo*, ... avec une intégration phonétique.

A la fin du XIX^e siècle, les pièces de théâtre en dialecte documentent un nombre non négligeable d'emprunts au français. Il s'agit notamment de lexèmes qui n'ont pas/plus d'équivalent dans la variété dialectale et qui remplissent les fonctions lexicales nécessaires à la communication.

Il s'agit essentiellement de substantifs : *d Chance / d Malchance*, *Rhümatisse* (rhumatismes), *d Visit* (les personnes qui rendent visite, [nous avons de] la visite), *s Nümero* (numéro), *s Schilé* (gilet), *d Kassrol* (casserole), ... mais aussi de nombreux verbes avec un morphème final *-iere* : *ambetiere* (embêter), *schwasiere* (choisir), *pressiere* (presser, uniquement au sens d'« aller plus vite », pour indiquer la notion d'urgence), *prämiere* (« primer », en parlant de bestiaux), *riskiere* (risquer), ... ainsi que de quelques adjectifs comme *propper* (propre, même si *süifer* reste encore en usage), *difficile* (uniquement pour une personne dans le sens de « qu'on a peine à contenter ») ou *ambetant* (« embêtant, fort ennuyeux »).

Au début du XX^e siècle, on a utilisé l'emprunt intégré *Barrebli* (« parapluie »), qui a eu un doublon issu de l'allemand standard durant l'époque de l'Empire allemand (1870-1918) *Schirm/Rajeschirm*, pour distinguer les « vrais » locuteurs des dialectes alsaciens, qui nomment le parapluie « Barrebli », des autres germanophones, qui le nomment « Schirm » ou « Rajeschirm ».

Un certain nombre d'éléments invariables du domaine communicationnel ou pragmatique sont également passés du français aux parlers dialectaux. Sur le plan de leur usage, ils ont généralement un emploi plus spécialisé en dialecte. Ainsi *hein* marque essentiellement l'étonnement (dans toute sa palette) ou sert de contactif. *Enfin* est utilisé comme élément ouvrant une restriction ou une correction. Un certain nombre d'éléments sont soumis aux tics de langage d'une période temporelle donnée, comme *quoi* ou *voilà* au début du XXI^e siècle, qui sont utilisés dans les mêmes fonctions qu'en français.

Au total, si le nombre d'emprunts au français n'est pas négligeable, ils servent essentiellement à étendre le lexique pour rendre compte du monde. Dans ce sens, ils comblent, avant tout, des manques lexicaux.

1.2. Les emprunts récents

Dans l'immédiat après-guerre, les emprunts de dénominations techniques ou de nouveautés sont souvent issus du stock lexical de l'allemand standard : *Vergàser*, *Kupplung*, *Gàngschàltung*, ... pour n'évoquer que le domaine de l'automobile. Cependant, après 1945, puis plus encore après 1970, des emprunts au français peuvent non seulement également jouer ce rôle, mais ils peuvent aussi concurrencer ou remplacer les lexèmes dialectaux.

Ainsi, *Camionnette/Camionnettel* (camionnette), *Mobylettel* (mobylette), *Otobüs* (autobus), *Télé/Télé lueje*, *Baguettel* (baguette [de pain]), *Tirettel* (issu du français régional, « fermeture à glissière, fermeture Eclair »), *Réunion* (*Versàmmlung* ne rendant pas compte très précisément de la réalité extralinguistique), ... permettent de rendre compte de changements dans le mode de vie, en s'appuyant sur le français, langue majoritaire dans laquelle les innovations apparaissent dans le contexte alsacien.

La pression de la présence du français, de l'apprentissage du français à l'école, de l'enseignement de l'allemand absent ou plus que modeste à l'école primaire (avant 1976) donne une importance sans précédent au français. C'est probablement l'un des facteurs qui amènent un processus de substitution lexicale ou une accélération de ce processus. C'est l'utilisation concurrentielle d'un emprunt au français et d'un terme dialectal qui amène ou est en train d'amener une utilisation plus intense de l'emprunt : *Facteur* (vs *Briefbott*, qui n'est plus guère utilisé), *Chaussettel* (vs *Strumpf*, *Socke*), *Valisel* (vs *Kifferle*), *Ceinture* (vs *Girtel*, *Rieme*), *Serviette* (vs *Händtuech/Zwäl*), *Crayon* (vs *Blüwissel*), etc. Les emprunts sont tous intégrés phonétiquement aux habitudes de prononciation dialectale. De la même manière, l'emprunt et l'usage de verbes en *-iere* se poursuivent et s'accroissent.

Très fréquemment, les deux lexèmes (emprunt et lexème dialectal) peuvent être utilisés par le même locuteur, selon la situation d'interaction et son profil sociolinguistique.

La modernité, ancrée dans une réalité dont la langue fait partie intégrante, et ses nouveautés sont le plus souvent reprises telles quelles lexicalement du français : *Magnétoscope*, *salle polyvalente*, *TGV*, ...

A la suite de Lüdi, on peut considérer le lexique comme une des « zones molles » de la langue et que « l'équilibre, dans le discours, entre emploi d'éléments préfabriqués et créativité est donc extrêmement labile et les unités lexicales sont foncièrement modifiables dans et par l'énonciation. » (Lüdi 1995 : 142)

1.3. La présence de lexèmes français dans les parlers dialectaux

Au début du XXI^e siècle, la presque totalité de la population sait le français, qui est devenu la langue d'usage majoritaire dans les interactions verbales. Selon les profils sociolinguistiques des locuteurs qui ont aussi une connaissance d'un parler dialectal et selon leurs propres usages linguistiques au quotidien ainsi que des fonctions qu'ils attribuent au dialecte, ils peuvent présenter une compétence dialectale réduite par manque d'usage, dont l'un des effets peut être la réduction du stock lexical en dialecte disponible. En cas d'usage peu fréquent, les « trous » lexicaux deviennent plus nombreux et sont, généralement, comblés par des termes français ou par un bricolage linguistique. La présence de lexèmes français concerne, pour l'essentiel, des substantifs et l'usage de verbes français intégrés par le morphème *-ier-*, équipés des morphèmes de mode, temps et personne-nombre appropriés.

Cependant, dans ce cas, il faut se demander s'il est encore légitime de parler d'emprunt dans la mesure où il s'agit certes d'une stratégie verbale largement répandue dans la société, mais où elle concerne des lexèmes très divers et non prédictibles. Dans ce sens, il s'agit d'un usage occasionnel qu'il vaudrait sans doute mieux considérer comme une des nombreuses modalités de code-switching (cf. *infra*), voire d'un mode d'expression lié au répertoire verbal des locuteurs dialectophones et qu'il faudrait caractériser autrement.

2. Calques

Au-delà de la question des emprunts au français, ce sont les calques formés à partir du français qui semblent devenir de plus en plus nombreux depuis le dernier tiers du XX^e siècle.

2.1. Calques avec *hàn* et *sin*

Un calque ancien, totalement intégré et d'un usage exclusif, porte uniquement sur l'usage de *hàn* et de *sin* : *S Kind het kàlt*. (« L'enfant a froid. »)

Cette logique semble avoir fait son chemin et commence à toucher de manière importante la forme traditionnelle *fertig sin* au bénéfice de *fertig hàn* (« avoir fini ») et est en train de gagner les formes utilisées pour l'indication de l'âge. *Er isch zwanzig Johr* est de plus en plus concurrencé par *Er het zwanzig Johr* (« Il a vingt ans »). Il arrive que des locuteurs plutôt ancrés dans la tradition utilisent les deux formes dans la même interaction.

2.2. Calques avec *màche* (faire)

En français, *faire* présente une multitude d'emplois possibles, cette polysémie incluant aussi une fonction de verbe support, de protoforme verbale (Riegel, Pellat, Rioul 2009⁴ : 415-416, 1041, 1090), etc. Il devient une sorte de passe-partout verbal.

C'est probablement cette polysémie et la polyfonctionnalité de *faire* qui amènent un emploi similaire de plus en plus fréquent de *màche* en dialecte.

(1) Im Summer han se Maidrescher *gemàcht* ('Ils ont fait de la moissonneuse-batteuse cet été. '), dans le sens de « Ils ont travaillé avec la moissonneuse-batteuse cet été ».

(2) Mini Frau *màcht* alli expositions ('Ma femme fait toutes les expositions') dans le sens de « Ma femme se rend dans toutes les expositions ».

(3) Sie het d Nàchtwàch im Schpitàl *gemàcht* ('Elle a fait [= assuré] la garde de nuit à l'hôpital').

(4) Mini Màmme het àls Serveuse gschàfft, fir sich e bissel Geld ze *màche* ('Ma mère a travaillé comme serveuse pour se faire un peu d'argent.')

(5) No hàw i e Johr Recht *gemàcht* ('Puis j'ai fait du droit durant un an [étudié le droit].')

2.3. Calques de locutions, phrasèmes et autres formes figées

Il semble que, en soi, toutes les formes figées du français puissent être candidates à une traduction en calque dans les parlers dialectaux alsaciens. Cela signifierait que la logique du calque issu du français serait adoptée comme moyen d'alimenter les parlers dialectaux lorsque les moyens traditionnels font défaut. Il est intéressant de noter que ni les locuteurs qui utilisent le procédé ni les allocutés n'en ont conscience. En effet, comme la presque totalité des locuteurs dialectophones est également francophone, ils n'ont aucune difficulté de compréhension et ne perçoivent pas cette logique de calque. Cette stratégie fonctionne pour ainsi dire comme une *matrice* à produire des formes de parlers dialectaux de ce début du XXI^e siècle, qui se trouvent très fréquemment dans des textes de divertissement publiés dans des quotidiens, des traductions très récentes de bandes dessinées, des textes de chansons, etc. Ce processus pourra avoir pour effet que l'intercompréhension entre dialectophones alsaciens et germanophones non francophones commencera à être de plus en plus distendue. C'est aussi l'une des manifestations possibles d'un changement dialectal.

(1) Dis isch siner Fëhler ('c'est sa faute' vs *Er isch (d) Schuld dràn*). La forme semble être utilisée de plus en plus fréquemment et concurrence son équivalent traditionnel.

(2) Guet *gemàcht* fïer dich (vs *S gschieht dr gràd erëcht*) (« bien fait pour toi »).

Les locutions à verbe fonctionnel sont traitées de la même manière.

(3) Er isch in d Äpfel gkejt. ('Il est tombé dans les pommes.' vs *Er isch ohnmächti worre.*)

(4) Ich bin in Pann gfälle. ('Je suis tombé en panne.' vs *Ich hàb e Panne ghet.*)

(5) Loss keje ('Laisse tomber' vs *Komm, loss es.*)

3. Code switching

D'une manière ou d'une autre, à un moment d'une interaction, il est probable que presque tous les locuteurs alsaciens dialectophones pratiquent une ou des formes d'alternance de codes. Tous les entretiens menés depuis la fin des années 1980, dans le cadre de divers projets de recherche, les émissions de télévision et de radio, les relevés d'entretien privés, etc. montrent que l'alternance de codes est presque toujours présente dans une interaction verbale. Les motivations de l'alternance sont très diverses et correspondent à des aspects multiples : de nature psycholinguistique (la compétence linguistique ou l'aisance dans l'une ou l'autre variété, momentanée ou permanente), de nature sociale (par ex. : valeur symbolique des variétés utilisées dans la situation de parole ; valeur identitaire ; rôles sociaux associés aux variétés employées), de nature communicative, en fonction des interactants. Des raisons stylistiques (mise en relief ; citation ; ...) ou métadiscursives, des changements de situations ou d'interactants, des relations sociales asymétriques, ..., avec des motivations combinées, peuvent amener des alternances codiques dans une conversation.

Les locuteurs évaluent leur pratique, qu'ils nomment parfois « *Mischung* » (« mélange ») (Tabouret-Keller, Luckel 1981 : 51), selon les époques et leurs propres sociobiographies linguistiques de manière plutôt négative parce qu'il s'agit d'un ensemble ressenti

- comme hétérogène voire hybride, conformément au discours diffusé par tous les tenants du purisme et les représentants des langues standardisées,

- de manière neutre et/ou assumée, voire revendiquée « parce que c'est comme ça que ça marche en Alsace » (un informateur)

ou encore de manière positive, comme marqueur d'un bilinguisme voulu et recherché.

Néanmoins, des « défenseurs » du dialecte considèrent également que c'est une façon d'affaiblir linguistiquement l'alsacien (Stauffer 1979 : 33) et recommandent un meilleur apprentissage du dialecte pour éviter d'avoir recours à ces formes linguistiques.

Bibliographie

ALBY Sophie, 2013, « Alternances et mélanges codiques », dans J. Simonin et S. Wharton (dir.) *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon, ENS Editions, 43-70.

CREVENAT-WERNER Danielle, 1999, *Les mots français dans le dialecte strasbourgeois*, Strasbourg, Oberlin.

GARDNER-CHLOROS Penelope, 1985, *Language selection and Switching in Strasbourg*, Oxford, Clarendon Press.

GARDNER-CHLOROS Penelope, 2009, *Code-switching*, Cambridge, Cambridge University Press.

GARDNER-CHLOROS Penelope, 1985, « Le code-switching à Strasbourg », dans G.-L. Salmon (éd.), *Le français en Alsace*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 51-60.

- GARDNER-CHLOROS Penelope, 1985, *Choix et alternance des langues à Strasbourg*, Strasbourg, Université Louis-Pasteur Strasbourg I (thèse, 18 décembre 1985).
- GUMPERZ John J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUMPERZ John J., 1982, *Language and social identity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KOEHLER Anaïs, 2020, « Contact de langues dans les parlers dialectaux de l'Alsace contemporaine », *Nouveaux Cahiers d'allemand*, n°3, 359-369.
- LÜDI Georges, 1995, « Parler bilingue et traitements cognitifs », *Intellectica* 20, 139-156.
- LÜDI Georges & PY Bernard, 2003³, « Manifestations discursives du bilinguisme », *Être bilingue*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 131-171.
- MARTIN Ernst & LIENHART Hans, 1899-1907; 1974, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, Berlin, Walter de Gruyter (2 vol.). Online: <http://woerterbuchnetz.de/ElsWB/>
- MATZEN Raymond, 1985, « Les emprunts du dialecte alsacien au français », G.-L. Salmon (éd.), *Le français en Alsace*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 61-70
- MAURER Johanna, 2002, *Elsässisch und Französisch. Die Funktion ihrer Alternanz im Diskurs*, Kiel, Westensee.
- POLLENZ Peter von, 1994, *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart*, vol. II: 17. und 18. Jahrhundert, Berlin, New York, Walter de Gruyter.
- RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT & René RIOUL, 2009⁴, *La grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RÜNNEBURGER Henri, 2021, *Dictionnaire alsacien-français*, Hamburg, Baar (3 vol.).
- STAUFFER Charles, 1979, *L'Alsacien et son dialecte*, Strasbourg, Oberlin.
- TABOURET-KELLER Andrée et LUCKEL Frédéric, 1981, « Maintien de l'alsacien et adoption du français. Eléments de la situation linguistique en milieu rural en Alsace », dans Marcellesi Jean-Baptiste (dir.) *Langages (Bilinguisme et diglossie)* n°61, mars 1981, 39-62.

6. Conclusion

Dans une partie de leur substance structurelle (syntaxe, morphologies verbale et nominale), les parlers dialectaux alsaciens semblent relativement peu touchés par des influences importantes du français, langue omniprésente dans l'espace social et spatial. En revanche, les phénomènes de calques (au sens large), vus comme matrice créatrice, semblent connaître un emploi de plus en plus fréquent sans que l'on puisse évaluer jusqu'où ce processus peut impulser des changements linguistiques dans les parlers dialectaux. Par ailleurs, tous les locuteurs des parlers dialectaux sont aujourd'hui également des usagers du français, qui est devenu, pour la plupart d'entre eux, leur langue principale, y compris dans la sphère privée. Or, lorsqu'une variété linguistique peut remplir toutes les fonctions, il est rare qu'une deuxième variété, qui remplit partiellement les mêmes fonctions, soit maintenue (ici, les parlers dialectaux alsaciens) : à terme, on lui substituera la variété linguistique plus complète (ici, le français), plus prestigieuse et plus « utile », sauf à mettre en place une politique linguistique.